

Comités directeurs : j'y suis, j'y reste

Autor(en): **Cossy, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Comités directeurs: j'y suis, j'y reste

Les sportives suisses ont leur commission et une avocate en la personne de sa présidente: mais leur représentation reste faible dans les organes de décision.

L'Association suisse du sport, qui regroupe diverses organisations sportives suisses, a depuis 1969 une commission « femmes et sports ». Présidée depuis 1980 par Mme Lilo Kennel-Kobi, elle s'engage pour une participation active des femmes dans toutes les disciplines. « Nous voulons défendre les intérêts des femmes avant tout sur le plan administratif: elles sont à peine représentées dans les organes directeurs des associations », souligne Mme Kennel. Les fédérations de ski et de tennis, sports populaires exercés par de nombreuses femmes, ne comptent pas une seule femme dans leur comité directeur, par exemple. Les gymnastes féminines sont les seules à être représentées paritairement à la tête de leur organisation, à la suite de la fusion des fédérations masculine et féminine. Pour

« La femme est physiquement aussi handicapée que peuvent l'être l'enfant et le veillard. »

Torsten Tegner

motiver les sportives à s'engager à la tête d'une organisation, la commission « femmes et sports » organise notamment des cours de formation. Une fois par année, un colloque réunit toutes les femmes qui travaillent dans des comités directeurs. Il est alors possible de faire le tour des problèmes qui se sont posés dans l'un ou l'autre sport.

La liste est longue, précise Mme Kennel, et la commission s'efforce de jouer les médiateurs. Par exemple, les joueuses de hockey sur glace avaient de la peine à trouver des patinoires pour s'entraîner. Elles devaient céder la place même aux juniors. Grâce à l'intervention de la commission auprès du comité de la ligue de hockey, la situation a pu s'améliorer. De même dans les clubs d'aviron. A noter que les résistances et les obstacles rencontrés par les femmes sont d'autant plus grands, que les disciplines sportives sont réputées masculines (football, handball, marathon). Pendant longtemps d'ailleurs, les femmes n'y ont pas eu accès, le marathon féminin par exemple n'a été inscrit qu'en 1984 au programme des Jeux olympiques.

Même si une image plus sportive de la femme s'est répandue ces dernières décennies,



Tennis en 1903. Malgré la robe, gare au smash !

tous les préjugés n'ont pas encore disparu. Pour Mme Kennel, ils risquent de s'enraciner si des efforts ne sont pas entrepris dans deux domaines bien précis. L'école tout d'abord, qui perpétue des rôles typiquement masculin ou féminin avec un enseignement non mixte du sport. C'est ici qu'il faudrait commencer par briser la glace, déclare-t-elle. Pourquoi en effet les garçons devraient-ils continuer à jouer au foot avec leur maître tandis que les filles sont confinées à des exercices de gymnastique. Les différences physiques invoquées pour une telle séparation ne se justifient pas, estime Mme Kennel. Les garçons, s'ils sont plus vigoureux dans certains cas, pour-

raient par exemple être éduqués au fair-play.

Les médias sont un autre domaine où un changement de mentalité s'impose. Les sportives y apparaissent à peine, à part les skieuses et les joueuses de tennis. Elles y sont le plus souvent présentées de manière sexiste, dans des reportages qui font plus allusion à leur apparence qu'à leurs performances. Pas seulement les sportives, mais aussi les femmes qui jouent un rôle dans une organisation devraient être plus présentes dans les médias, souhaite Mme Kennel.